

Ametra 06. L'opérateur accentue ses actions de prévention

Initiée en 2004, la réforme de la Santé au Travail se poursuivra en 2009. Axe prioritaire: développer une véritable culture de la prévention, pour se préparer aux problématiques liées à l'emploi des seniors, à l'augmentation prévisible des maladies professionnelles et le coût humain et financier qui en résulte pour la Société comme pour l'entreprise.

L'opérateur de Santé au Travail, Ametra 06, qui vient de fêter ses 60 ans, a choisi d'anticiper les directives en se concentrant sur la mise en place d'ac-

tions préventives collectives et individuelles via des formations gestes et postures et des études de risques par branche professionnelle.

L'Ametra 06 gère 24 centres fixes répartis sur l'ensemble du département avec, en appui, 4 unités mobiles permettant aux entreprises éloignées un suivi de proximité. Elle assure la surveillance de 183.524 salariés pour 27.538 entreprises (à l'exception du secteur agricole et du bâtiment).

www.ametra06.org